

Les études récentes sur le commerce international des produits agricoles montrent que les échanges de ces produits seraient appelés à augmenter considérablement dans les prochaines années, ce qui pourrait influencer le niveau de la sécurité alimentaire dans le monde. La question qui se pose à ce niveau est la suivante: comment peut-on veiller à ce que le commerce des produits agricoles contribue à éradiquer la faim et la malnutrition et jouer le rôle d'un garant de la sécurité alimentaire. Tel est le sujet abordé dans le rapport *«La situation des marchés des produits agricoles, commerce et sécurité alimentaire : trouver un meilleur équilibre entre les priorités nationales et le bien commun»*, récemment édité par la FAO et dont l'objet principal consiste à éviter la forte polarisation actuelle qui règne à travers plusieurs points de vue concernant l'effet du commerce agricole sur la sécurité alimentaire, en particulier son rôle dans l'ouverture des échanges, de façon à profiter à tous les pays. Sur la base d'éléments réels, le rapport offre une contribution qui donne un éclairage sur les choix de politiques et leurs contenus en matière de sécurité alimentaire.

Partant de l'objectif essentiel du programme de développement durable du Système des Nations Unies, celui d'éliminer la faim dans le monde d'ici 2030, le rapport met en exergue le rôle du commerce mondial, qui ne cesse de croître et qui pousse les pays à prendre davantage part aux échanges. Cela renvoie toutefois à un débat, celui de la manière dont les pays devraient accroître leur engagement.

Dans la première partie le rapport donne un aperçu sur les changements caractérisant le marché mondial

et les évolutions subies par la production et la demande et qui ne sont pas exemptes de conséquences sur la fiabilité future des marchés internationaux. Sur les trente quatre études examinées, il n'existe pas de consensus sur l'impact du commerce mondial sur la sécurité alimentaire, laissant entrevoir parfois des résultats mitigés. En effet, on ne peut généraliser les liens pouvant avoir lieu entre une ouverture accentuée aux échanges et les impacts qui peuvent avoir lieu sur la sécurité alimentaire. Ainsi, le rapport présente dans sa deuxième partie un cadre conceptuel en vue de mieux appréhender la relation entre le commerce et la sécurité alimentaire, qui implique une multitude de facteurs d'ordre économique, politique, social et écologique.

Faire recours aux politiques commerciales et connexes pour appuyer les objectifs de sécurité alimentaire s'avère d'une pertinence primordiale. Les chocs de marchés, la volatilité des prix et les changements dans les flux commerciaux et leur impact à court terme sur la sécurité alimentaire font le centre de débat. Ainsi, il ne s'agit pas d'analyser la réponse des politiques à ces chocs, mais de se concentrer sur des approches qui visent à tirer profit des avantages que peut offrir l'ouverture des échanges mais aussi de réduire les risques inhérents à ces échanges.

Tel est le sujet abordé dans la troisième partie, qui met l'accent sur la nécessité de comprendre le contexte propre à chaque pays,

en vue de mettre le commerce au profit de la sécurité alimentaire, bien que cet exercice complique le processus d'élaboration de politiques idoines en la matière. Il importe aussi de surmonter la conception polarisée, qui révèle que le commerce, est soit favorable soit défavorable à la sécurité alimentaire et adopter une approche qui soit plus pragmatique. Une telle approche est de nature à tenir compte de la spécificité du contexte et favorise une meilleure adaptation des politiques commerciales aux conditions de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et aux stratégies de chaque pays.

La question qui se pose à cette étape est la suivante : Comment relever les défis et saisir les occasions qui se présentent pour rendre la gouvernance du commerce et de la sécurité alimentaire plus cohérente ? Cela dépend en grande partie de la manière avec laquelle on atteindrait un renforcement de synergies entre les processus sectoriels à tous les niveaux et le renforcement de capacités dans l'identification d'objectifs communs à tous les secteurs.

La formulation de politiques en matière de commerce doit constituer un processus qui est appelé à constituer un terrain d'accord sur les objectifs prioritaires et communs, partagés entre les différents secteurs, de façon à optimiser la marge de manœuvre politique dans les accords commerciaux.

Le rapport élaboré dresse enfin un ensemble de messages, ci-après récapitulés, qui jouissent d'un écho retentissant dans le dialogue concernant le programme de développement pour l'après 2015, mettant en exergue deux questions fondamentales « l'universalité », et la « différenciation ». Celles-ci nous renvoient à un résultat: la prise en compte des capacités, des réalités et des progrès variables des pays en matière de développement qui constituent des éléments qui conditionnent la réalisation des objectifs communs. En effet, l'on s'attendrait à ce que le commerce agricole mondial se développe davantage et concourt à la définition des perspectives et du paysage futur de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde.

Il importe de souligner à ce niveau que la formulation de politiques commerciales ne doit pas se faire de façon isolée, dans une vision de court terme, mais elle est à mener dans un cadre global de politiques favorisant les objectifs de long terme.

Les messages clés en bref¹ :

i) Croissance continue et rapide pour le commerce mondial des produits alimentaires, où les politiques commerciales, moteurs clés de la demande et de la production ne cessent de façonner le commerce et affecter la sécurité alimentaire.

ii) Même si la participation au commerce mondial est un choix stratégique des pays, l'ouverture aux échanges est à gérer de manière à améliorer la sécurité alimentaire.

iii) Les quatre dimensions de la sécurité alimentaire (disponibilité, accès, utilisation et stabilité) sont en interaction avec le commerce et l'influencent.

iv) La formulation d'interventions politiques en matière de commerce devrait tenir compte de la conduite des marchés et de la capacité et de la volonté des producteurs de répondre aux incitations changeantes suscitées par le commerce.

v) Le choix de nouvelles politiques commerciales est conditionné par les transformations économiques de long terme et par le rôle de l'agriculture dans ce processus.

vi) Les aléas climatiques, les incertitudes géopolitiques, les risques liés à la flambée des prix sont à prendre en considération dans les décisions à long terme dans la gestion du commerce mondial agricole.

vii) L'accord sur l'Agriculture de l'OMC peut servir en tant que cadre pour articuler les problèmes relatifs au commerce mondial et à la sécurité alimentaire. Néanmoins, un équilibre est à rechercher pour arbitrer entre les avantages liés aux politiques commerciales et les marges de manœuvre à la portée des pays en développement, dont les besoins sont spécifiques à chacun d'eux.

viii) Pour être en consonance avec les priorités des politiques commerciales, et améliorer leur conformité par rapport aux règles institutionnelles régissant le commerce régional et mondial, il convient de résoudre les faiblesses constatées dans les processus décisionnels liés à l'agriculture et au commerce.

Références

FAO (2015) *La situation des marchés des produits agricoles - Commerce et sécurité alimentaire: trouver un meilleur équilibre entre les priorités nationales et le bien commun.*

¹Les messages clés ont été repris et présentés de façon succincte, gardant l'idée essentielle telle qu'elle a été adressée dans le rapport.

Le problème de la pénurie d'eau : Un regard sur le cas de la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord (NENA)

يشهد إقليم الشرق الأدنى وشمال إفريقيا ارتفاعا حادا في معدلات ندرة المياه ، حيث تعد موارد المياه العذبة في هذه المنطقة من بين أدنى المعدلات على الصعيد العالمي، إذ أنها انخفضت وفق إحصائيات منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة (الفاو) بنسبة الثلثين خلال الأربعين سنة الماضية ويتوقع أن تنخفض بما يزيد عن 50 % بحلول عام 2050. هذا، وتساهم بعض العوامل على غرار طبيعة المناخ بهذا الإقليم الذي يتسم بالجفاف (90 % من المساحة الإجمالية للأراضي تقع في مناطق قاحلة وشبه قاحلة وجافة) والتغيرات المناخية والنمو السكاني والتنمية الاجتماعية والإقتصادية في تفاقم هذه الأزمة. ومن هذا المنطلق، سيواجه القطاع الزراعي، الذي يستهلك أكثر من 85 % من موارد المياه العذبة المتوفرة، تحديات هامة من ناحية الحفاظ على نفس مخصصات المياه في ظل معادلة صعبة تهدف إلى تعزيز الأمن الغذائي والإدارة المستدامة للموارد المائية. وإدراكا لخطورة وحجم التحديات التي تواجه الإقليم فيما يخص موارد المياه وندرته، قامت منظمة الأغذية والزراعة خلال سنة 2013 بإطلاق مبادرة إقليمية حول ندرة المياه في إقليم الشرق الأدنى وشمال إفريقيا. تهدف هذه المبادرة إلى ترشيد السياسات والاستثمارات والحوكمة بالنسبة للدول الأعضاء لتحسين الإنتاجية الفلاحية والأمن الغذائي بطريقة مستدامة. وكان من أولى نتائجها إعداد اسراتيجية تعاونية إقليمية حول الإدارة المستدامة للمياه المستخدمة في الزراعة في إقليم الشرق الأدنى وشمال إفريقيا بالاعتماد على المقاربة التشاركية حيث ارتكزت هذه المبادرة على مبدأ التبادل والتعاون بين بلدان الإقليم وعلى التعاون ما بين دول الجنوب. أما بالنسبة لتونس، فهي تصنف وفق المؤشرات الدولية تحت خط ندرة المياه إذ لا تتعدى حصة الفرد الواحد 470 م³ في السنة وهي أقل من نصف المعدل العالمي (1000 م³/ساكن/سنة). لذا فإن تونس اتجهت نحو اعتماد إستراتيجية وطنية تتركز على التحكم في الموارد المائية وترشيد استهلاكها إضافة إلى استغلال المياه غير التقليدية عبر التحلية واستخدام المياه المعالجة بالنسبة للري الفلاحي. كما أعلنت تونس التزامها بالمبادرة الإقليمية حول ندرة المياه في إقليم الشرق الأدنى وشمال أفريقيا حيث تم في هذا الإطار الشروع في الإعداد لمخطط عمل للتصرف في الموارد المائية والتطرق إلى المجالات المتعلقة باستهلاك المياه في القطاع الفلاحي وإنتاجية المياه والتصرف في الجفاف.

Préambule

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), l'utilisation de l'eau à l'échelle mondiale a augmenté à un rythme deux fois plus important que celui de la croissance démographique au cours du 20^{ème} siècle, au point qu'il n'est plus possible, dans de nombreuses régions, d'assurer des services d'approvisionnement en eau réguliers. La pression démographique, le développement économique, l'urbanisation et la pollution sont autant de facteurs qui exercent des pressions sur une ressource renouvelable mais limitée, en particulier dans les régions semi-arides et arides. L'agriculture constitue le secteur dont la pénurie d'eau a la plus grande incidence. Actuellement, ce secteur est responsable de 70 % des prélèvements en eau douce dans le monde, et de plus de 90 % de son utilisation non renouvelable.

Il est important donc, d'aborder la problématique de la pénurie d'eau et d'envisager les alternatives permettant une gestion durable de cette ressource surtout dans les régions souffrant de déficit hydrique à l'instar de la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord (NENA¹).

1- Définition de la pénurie d'eau

La pénurie d'eau se produit lorsque la demande d'eau douce dépasse l'offre. Elle se manifeste par la satisfaction partielle de la demande, la concurrence pour la quantité et/ou la qualité de l'eau, des conflits entre les utilisateurs, l'épuisement des eaux souterraines, et des impacts négatifs sur l'environnement¹.

¹ Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Égypte, Émirats arabes unis, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Mauritanie, Oman, Qatar, République islamique d'Iran, Soudan, Syrie, Tunisie et Yémen.

La pénurie d'eau est à la fois un concept relatif et dynamique, et peut survenir à n'importe quel niveau de l'offre ou de la demande. Ses causes sont liées à l'interférence humaine dans le cycle de l'eau. La pénurie d'eau s'intensifie généralement avec le développement économique.

Les trois principales dimensions qui caractérisent la rareté de l'eau sont en rapport avec la disponibilité physique de l'eau pour satisfaire la demande, soit i) le niveau de développement des infrastructures qui contrôlent le stockage, ii) la distribution et l'accès et iii) la capacité institutionnelle de fournir les services nécessaires qui se rapportent à l'eau.

2- Problème de la pénurie d'eau dans la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord

La région NENA figure parmi les régions qui souffrent le plus du manque d'eau dans le monde. En effet, les ressources en eau douce dans cette région ont diminué des deux tiers au cours des 40 dernières années et devraient encore baisser de plus de 50% d'ici 2050 selon la FAO. Par ailleurs, environ 75% des pays de la région NENA souffrent de graves pénuries d'eau et 70% de leurs superficies sont des zones arides et désertiques où les précipitations ne dépassent pas les 150 millimètres par an. Cette situation augmente les risques de dégradation des terres et engendre des problèmes de sécheresse et de désertification. Dans cette région, la moyenne des ressources en eau internes et renouvelables est de l'ordre de 700 m³/habitant/an, contre 6400 m³/habitant/an à l'échelle mondiale. Parallèlement, l'agriculture utilise environ 85% de l'eau douce totale disponible. La dégradation considérable de la qualité de l'eau et les utilisations concurrentielles de cette ressource par tous les secteurs s'accroissent. Par ailleurs, le changement climatique, qui provoque l'élévation des températures, la sécheresse, les inondations et la dégradation des sols, constitue une menace supplémentaire sur les ressources hydriques et la sécurité alimentaire de la région. Par conséquent, la baisse de la production qui va probablement découler de cette situation pourrait contribuer à l'accroissement de la dépendance de la région à l'égard des importations des produits alimentaires stratégiques à l'instar des céréales. Ainsi, l'eau est une contrainte réelle pour le secteur agricole dans **tous** les pays de la région NENA.

3- L'initiative Régionale de la FAO sur la Pénurie d'Eau dans la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord (NENA): Objectif et principe

L'Initiative Régionale sur la Pénurie d'Eau (WSI) a été lancée par la FAO en 2013. Elle a eu comme premier résultat la mise en place d'une **stratégie de collaboration régionale** pour une **gestion durable de l'eau en agriculture** dans la région NENA, à la suite d'un vaste **processus participatif**. Cette initiative³ s'appuie sur le principe des échanges et de la coopération entre les pays de la région et sur la coopération Sud-Sud. Elle a pour objectif global l'aide des pays de la région NENA à réexaminer leurs politiques et identifier les meilleures pratiques de gestion de l'eau dans le secteur agricole afin de contribuer de manière significative à **accroître la productivité agricole, améliorer la sécurité alimentaire et assurer la durabilité des ressources en eau**. Cette stratégie permettrait d'identifier les informations, les lacunes et les problèmes de l'eau utilisée en agriculture. Une fois adoptée, cette initiative devrait permettre aux pays membres d'acquérir des outils pour planifier les principaux mécanismes d'intervention dans ce domaine et de rejoindre la plateforme établie pour l'échange d'expériences entre les partenaires du projet.

Une série d'évaluations nationales sera réalisée dans des pays pilotes, sur la base de trois principaux piliers:

- La comptabilité et l'audit de l'eau qui visent à examiner les ressources en eau du pays, leur utilisation, le potentiel d'amélioration de leur gestion en agriculture ainsi qu'une révision de l'environnement politique et institutionnel dans lequel s'effectue la gestion de ces ressources,

- L'élaboration d'une courbe des coûts d'approvisionnement en eau et en alimentation qui permettrait d'étudier et de comparer la gestion de l'eau agricole et les options d'approvisionnement alimentaire par rapport aux coûts et aux avantages escomptés,

- L'analyse des causes des succès ou des échecs des politiques, des stratégies et des programmes antérieurs relatifs à la gestion de l'eau en agriculture.

Par ailleurs, la FAO s'est orientée vers l'adoption d'une approche basée sur **la télédétection** pour améliorer la productivité de l'eau dans le secteur agricole.

Il s'agit de la mise en place d'un portail d'images par satellite actualisées et interprétées, montrant l'état des terres cultivées en temps quasi réel. Selon la FAO, sur la base de certaines informations qui intègrent les précipitations et les données relatives à la transpiration des plantes, les agriculteurs pourraient disposer d'un outil concret pour décider du meilleur usage de l'eau et du type de plantes à cultiver ainsi que les investissements à prévoir.

²Dés idées en la matière ont été débattues et échangées lors de l'atelier National "Initiative Régionale de la FAO sur la rareté de l'eau", Gammarth, 07 et -08 Octobre 2015, Tunis

³L'initiative est cadrée par l'approche développée par la FAO en 2012 dans son rapport n°38 intitulé « Faire face à la pénurie d'eau : un cadre d'action pour l'agriculture et la sécurité alimentaire ».

4-Cas de la Tunisie

En Tunisie, le maintien de la croissance économique et l'atteinte de la sécurité alimentaire sont tributaires du facteur eau qui est cependant un facteur limitant et limité. En effet, la Tunisie est un pays aride à semi-aride sur les trois quarts de son territoire. Elle se caractérise par la rareté de ses ressources en eau et par une variabilité accentuée du climat dans l'espace et dans le temps. Avec une disponibilité en eau douce de 500 m³/personne/an, la Tunisie se classe parmi les pays qui souffrent d'**une pénurie d'eau chronique** reflétée par un déséquilibre structurel entre les disponibilités hydriques et les besoins du secteur agricole. Selon la FAO, la situation du pays est appelée à être plus critique et son agriculture serait contrainte d'évoluer dans un contexte de **«pénurie d'eau absolue»** où les disponibilités en eau douce baisseraient à 450 m³/personne/an en 2030 et 427 m³/personne/an en 2050. **Cette situation de pénurie serait aggravée par les dérèglements climatiques qui menacent les ressources en eau.** En effet, les perspectives sur le changement climatique et la démographie montrent que les besoins alimentaires et hydriques évolueraient vers la hausse, alors que les ressources en eau et les rendements agricoles seraient plus restreints que prévu. Dans le cadre de l'Initiative Régionale de la FAO sur la pénurie d'eau au Proche-Orient et en Afrique du Nord, une évaluation des politiques d'approvisionnement alimentaire de la Tunisie dans un contexte de pénurie d'eau a été effectuée. Cette évaluation a montré que des marges d'amélioration des pratiques de gestion de l'eau dans le secteur agricole sont encore possibles et peuvent contribuer de manière

significative à accroître la productivité agricole, améliorer la sécurité alimentaire et assurer la durabilité des ressources en eau. En outre, un plan d'action pour la gestion des ressources hydriques en Tunisie, serait élaboré dans le cadre de l'Initiative Régionale de la FAO sur la pénurie d'eau au Proche-Orient et en Afrique du Nord durant les années 2016 et 2017. Ce plan financé par la FAO, comporte trois volets : "la consommation en eau agricole", "la productivité de l'eau pour les cultures" et "la gestion de la sécheresse".

Conclusion

La région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord est l'une des régions qui souffre le plus du manque d'eau dans le monde. Cette pénurie d'eau qui va probablement s'aggraver dans les prochaines années, aura des conséquences majeures sur la sécurité alimentaire et l'économie du monde rural de la région. Une telle situation impose une gestion efficace et durable des ressources disponibles et notamment l'utilisation productive de l'eau allouée à l'agriculture. Dans ce cadre, l'Initiative Régionale de la FAO sur la pénurie d'eau dans la région NENA vise à aider les pays membres à élaborer des plans stratégiques pour rationaliser l'allocation de leurs ressources en eau particulièrement dans le secteur agricole. Néanmoins, dans l'agriculture irriguée il est important de tenir compte de la qualité de l'eau d'irrigation dans l'estimation de la consommation en eau agricole et la productivité de l'eau pour les cultures surtout qu'une part importante de l'eau d'irrigation est très chargée en sels ce qui affecte sérieusement les rendements et par conséquent la productivité de cette ressource précieuse.

Il s'avère ainsi important de tenir compte dans la consommation en eau dans l'agriculture, en plus des apports d'eau d'irrigation destinés à répondre aux besoins des cultures, des besoins de lessivage c.à.d. les apports d'eau supplémentaires destinés à assurer le lessivage des sels et leur percolation en dessous de la zone racinaire.

Références et sources

- FAO (2012). Faire face à la pénurie de l'eau : Un cadre d'action pour l'agriculture et la sécurité alimentaire, 97p.
- FAO (2014). Initiative Régionale sur la Pénurie de l'Eau au Proche Orient et Afrique du Nord, évaluation national : cas de la Tunisie.
- Winpenny, J.T. (1997). Managing Water Scarcity for Water Security. A discussion paper prepared for the First FAO E-mail Conference on Managing Water Scarcity, 4 March to 9 April 1997.

L'étude de reformulation concertée du programme de mise à niveau des exploitations agricoles¹

اعتزمت وزارة الفلاحة والصيد البحري والموارد المائية بالتعاون مع الوكالة الفرنسية للتنمية إنجاز مشروع "دراسة متعلقة بإعادة صياغة برنامج تأهيل المستغلات الفلاحية". وقد تم إنجاز هذه الدراسة خلال سنة 2015 وامتدت على ثلاثة مراحل، الأولى منها تقييمية تعتمد على تجربة نموذجية لتأهيل المستغلات الفلاحية انطلقت منذ 2010. أما الثانية فهي مرحلة وضع سياسة عامة تشاورية عبر تشريك ستين ممثلاً عن القطاعات العام والخاص والمهني. وتتهم المرحلة الأخيرة بوضع برنامج إعادة التأهيل على مدة عشر سنوات وفترتها الأولى من التنفيذ على مدة خمس سنوات. يهدف هذا المشروع أساساً إلى تطوير الإنتاجية لدى قطاع الفلاحة والنهوض بالمناطق الريفية وبإلحاق العاملات الفلاحية وضمان الأمن الغذائي للبلاد

Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche avec l'appui de l'Agence Française de Développement a confié au groupement de bureau d'étude franco-tunisien IRAM AGER la réalisation de **l'étude de reformulation concertée du programme de mise à niveau des exploitations agricoles**.

Les travaux se sont déroulés sur l'année **2015**, en trois étapes : (1) **une étape de bilan** partant de l'expérience pilote de mise à niveau des exploitations agricoles lancée depuis 2010, et d'autres initiatives pertinentes, ainsi que de proposition de nouvelles orientations ; (2) **une étape d'élaboration d'un argumentaire de politique publique** basée sur un processus de **concertation** engageant 60 représentants du secteur public et professionnels et privés pour la construction du nouveau programme, sur des entretiens auprès de plus de 150 personnes-ressources et une enquête auprès d'un échantillon raisonné de 177 exploitations ; (3) **une étape d'élaboration d'un programme de mise à niveau sur 10 ans et de sa première phase de mise en œuvre sur 5 ans** et d'analyse des impacts et risques.

En **2016**, une **étude de faisabilité** de ce programme est prévue afin que ce programme soit mis en œuvre en 2017.

Contexte et justification du programme national de mise à niveau des exploitations agricoles PNMEA identifié par l'étude de reformulation concertée

Malgré la croissance de la production et l'amélioration de la sécurité alimentaire réalisée par le secteur agricole sur des décennies, la révolution de 2011 a montré les limites structurelles du modèle de développement dual de l'agriculture (déjà éprouvé lors de la crise de 2007-2008), les déséquilibres régionaux et les inégalités sociales. En plus de ces enjeux internes, les territoires ruraux et les exploitations agricoles subissent aussi la pression des changements climatiques et de la volatilité des prix des produits et intrants agricoles. La mise à niveau des exploitations agricoles vise à contribuer à l'amélioration de la résilience et au maintien durable des exploitations agricoles et à leur reproduction économique au sein des territoires ruraux souvent fragiles. **Le concept de mise à niveau** s'est développé dans les années 90 face à l'enjeu de la libéralisation des échanges commerciaux (accords de l'OMC et d'association avec l'Union Européenne en particulier) autour de la mise aux normes et de la modernisation des unités de production et de leur environnement en vue d'améliorer leur compétitivité.

La mise à niveau du secteur agricole a d'abord intéressé les services d'appui à l'activité agricole puis a visé les exploitations directement. En 2006, un premier programme visant la promotion des exportations agricoles été formulé. **La mise à niveau des exploitations agricoles consiste dans l'appui à l'investissement de modernisation des exploitations et de la production agricoles**.

En 2010, le **projet pilote** de mise à niveau des exploitations agricoles a démarré sans pouvoir réaliser les objectifs assignés faute de moyens et d'instruments de soutien adéquats conduisant à un très faible taux d'adhésion des agriculteurs (12 exploitations ont effectivement perçu leurs primes sur la période 2010-2015).

Malgré les faibles performances du projet pilote, la mise à niveau demeure utile et pertinente car elle vise directement les exploitations de manière holistique et pas seulement à son environnement ou à une activité ; elle est cohérente avec l'enjeu d'amélioration de la productivité et la pérennisation de l'activité agricole (maintien et création d'emploi) dans les territoires ruraux.

Le programme de mise à niveau identifié par la reformulation concertée est **ambitieux** et **inclusif** et se décline comme suit.

Objectifs du programme

La finalité du PMNEA est **d'accroître la productivité agricole** pour assurer un niveau de vie équitable à la population agricole, permettant de **maintenir l'emploi dans les territoires ruraux** et de **renforcer la sécurité alimentaire**.

Plus **spécifiquement**, le PMNEA vise:

- à contribuer à relancer l'investissement agricole;
- renforcer les organisations professionnelles et leur rôle dans la structuration des filières;
- développer un dispositif d'appui-conseil performant pour les exploitations agricoles.

Les composantes du programme

Ce programme est articulé autour de **quatre composantes**:

-Composante 1: Mise à niveau des exploitations agricoles. Il s'agit des exploitations agricoles volontaires, sur la base de plans de développement de ces exploitations contenant investissements matériels et immatériels et éligibles au financement.

-Composante 2: Mise à niveau des organisations professionnelles (GDA, SMSA...): appuie le regroupement des exploitations agricoles autour d'activités structurantes. Le programme PNMEA pourrait donner en priorité un cadre cohérent à la mise à niveau des SMSA.

Composante 3: Dispositif d'appui-conseil.

Ce dispositif s'inspire de l'expérience du projet pilote de mise à niveau des exploitations agricoles, des projets pilotes d'accompagnement des projets d'investissement développés par l'APIA et de conseil aux petites et moyennes exploitations encadrées par le Groupement d'éleveurs de la race tarentaise et l'Association pour

l'agriculture durable avec l'appui de l'AFD et d'autres expériences menées notamment par l'Office de l'Elevage et des Pâturages.

IL est destiné à accompagner les exploitations (éligibles et volontaires) et, pour certaines, leurs organisations (GDA, SMSA ou autres). Il mettra en place un suivi technico-économique de type **conseil en gestion** adapté et amenant à la formulation d'un **plan de développement** de l'exploitation agricole ou de l'organisation professionnelle, plan éligible aux financements des composantes 1 et 2.

-Composante 4: Suivi-évaluation et pilotage stratégique. Elle comprend le **pilotage** du programme, la mise en place d'un dispositif de **suivi-évaluation** et des **actions transversales**, dont l'approfondissement des actions institutionnelles à concrétiser pour assurer la pérennité de la démarche engagée.

Le montage institutionnel

Une **unité de gestion du programme** dotée des moyens nécessaires (humains, matériels et institutionnels) est chargée de la coordination d'ensemble de la mise en œuvre du programme. La gouvernance de ce programme serait assurée par un **comité de pilotage** présidé par le Ministre de l'Agriculture, supervisant les activités de l'UGP. L'étude propose que les composantes de mise à niveau des exploitations agricoles et des organisations professionnelles soient mises en œuvre en lien avec le guichet unique qui sera mis en place avec le nouveau Code d'investissement. Le conseil de gestion est également envisagé pour appuyer la préparation des plans de développement et la

réalisation des investissements. L'APIA aura donc un rôle prépondérant dans la partie opérationnelle du PNMEA. L'UGP veillera à mettre en œuvre le PNMEA en lien avec les différentes parties prenantes pour les actions de formation, l'institutionnalisation du métier d'accompagnateur, les études et sous-programmes sectoriels par filière, les programmes transversaux complémentaires de nature à assurer la réussite et la pérennisation du programme.

Dimensionnement du PNMEA

Sur la première phase de cinq ans, le programme cible la mise à niveau de **20 000 exploitations** et de **300 organisations professionnelles**, ainsi que la mobilisation de 540 et 300 conseillers/accompagnateurs des exploitations agricoles et des organisations professionnelles respectivement.

Le coût total du programme est estimé à environ **680 millions de dinars sur cinq ans** (budget national, financement bancaire, autofinancement).

¹ Note élaborée par l'unité de gestion du projet de mise à niveau en collaboration avec l'ONAGRI.

Notes de lecture

Cette rubrique se donne pour objectif de faire connaître à un public large intéressé, des contributions marquantes dans le domaine de l'agriculture et des politiques agricoles et ce dans un esprit d'échange et de réflexion, à partir de nouvelles parutions : ouvrages, documents de travail, etc., récemment parus et susceptibles d'enrichir les connaissances et la compréhension et susciter de la réflexion autour de questions pertinentes.

Hamdane, A. et Bachtar, M.S. (2015). «L'intensification de l'agriculture irriguée en Tunisie». Programme de coopération FAO/BM, PISEAU II.

Publié dans son édition définitive en Mai 2015, ce document a été élaboré dans le cadre du Programme de Coopération entre la l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et la Banque Mondiale (BM) pour le projet «PISEAU II»-Composante irrigation. Il a fait l'objet d'un atelier national en vue d'enrichir son contenu et de valider ses conclusions.

Selon ses auteurs, ce document composé de près de 80 pages avec plusieurs annexes, est dédié à l'étude des conditions de l'intensification de l'agriculture irriguée en Tunisie.

Il soulève ainsi la problématique de la gestion et de la durabilité des aménagements hydrauliques *publics et privés* déjà réalisés.

Les auteurs ont aussi mis l'accent sur les menaces et défis à relever, et ont proposé des orientations stratégiques et des actions de développement à mettre en œuvre.

C'est sur cette base que le contenu du rapport a été structuré en quatre chapitres distincts. Le premier chapitre retrace les grands traits de l'évolution des politiques et des programmes hydro agricoles.

Le contenu du second chapitre est un essai d'appréciation des performances socio économiques du secteur irrigué. L'identification des menaces de non durabilité et des défis à relever fait l'objet du troisième chapitre. Le quatrième et dernier chapitre est un essai d'élaboration d'orientations stratégiques à même d'améliorer les performances de l'agriculture irriguée et de réduire les menaces qui se profilent.

Dans une première étape, cette publication a débuté par retracer l'évolution des politiques dans le domaine de l'irrigation, à savoir des périmètres publics irrigués aménagés par l'Etat, des périmètres irrigués privés formés de systèmes individuels, et le « Code des Eaux » promulgué en 1975 et qui est l'instrument juridique par excellence pour la gestion de l'eau.

Dans une deuxième étape, le rapport a mis en relief les programmes hydro-agricoles mis en place dont l'expérience des offices de mise en valeur des périmètres irrigués à partir des années soixante. Durant les années 80, il y a eu extension de l'intervention des offices aux périmètres irrigués privés sous forme d'un encadrement technique des exploitations agricoles. Enfin à partir de 1987, on a enregistré le retour vers la gestion

associative des PPI qui est une forme institutionnelle traditionnelle de gestion de l'eau (AIC/GIC/GDA).

En 1989, tous les offices régionaux de mise en valeur des périmètres irrigués ont fusionné avec les anciens CRDA pour constituer une nouvelle entité régionale de développement agricole. La modernisation des systèmes d'irrigation ne s'est faite qu'en 1990-2000 suite à divers projets de rénovation des infrastructures collectives dans les PPI et notamment au Programme National d'Economie d'Eau en Irrigation (PNEE) qui a été adopté en 1995 pour moderniser les systèmes d'irrigation à l'intérieur des exploitations agricoles irriguées.

Ce n'est que plus tard que la politique tarifaire est devenue indispensable pour le recouvrement des coûts, et l'incitation à l'économie de l'eau dans le cadre d'une gestion de la demande d'une ressource devenant de plus en plus rare.

Les auteurs ont aussi insisté sur la nécessité de parfaire le programme de réutilisation des eaux usées traitées à des fins agricoles afin de préserver les ressources en eaux naturelles.

Le deuxième chapitre dévoile les performances socio-économiques du secteur irrigué avec l'augmentation globale des superficies cultivées en irrigué résultant de la progression des superficies irrigables de l'arboriculture et du maraîchage (évalués à 70% pendant 2000-2012). Si les besoins du pays en fruits, légumes et en lait et dérivés ont été satisfaits, les déficits persistent encore pour les produits céréaliers et le sucre. Pour cette raison, l'intensification de l'agriculture irriguée devrait être repensée, en intégrant l'élevage par exemple.

Le troisième chapitre trace les traits pour les menaces de durabilité qui guettent les systèmes irrigués en place, dont la fragilité des ressources naturelles eau et sols et la compétitivité accrue. A cela s'ajoutent d'autres menaces additionnelles dues aux changements climatiques. Le rapport souligne de même les défis à relever, soit le dualisme entre une « agriculture intensive » et « agriculture de site », ces deux types d'activité devant augmenter la productivité des facteurs primaires l'eau et le sol.

Enfin, le quatrième chapitre décrit les principales orientations stratégiques qui sont au nombre de trois, soit la gestion des ressources hydriques, la valorisation des

ressources en eau non renouvelables du Sud, et la création d'un cadre réglementaire ainsi que des systèmes d'incitation pour lutter contre l'exploitation massive ou la dégradation de la qualité des eaux de certaines nappes phréatiques en état de surexploitation. Suite au renchérissement particulier de l'énergie, le rapport met l'accent sur les prix relatifs de l'énergie et de l'eau qui ont connu d'importantes modifications. Donc un programme pour l'économie d'énergie s'avère nécessaire, tels que le développement des énergies renouvelables et l'amélioration des rendements de pompage. Selon les auteurs, les politiques agricoles doivent être repensées pour la réussite d'une croissance intensive et raisonnée ; la diffusion des progrès techniques en constitue une condition nécessaire.

Il a été aussi mis l'accent sur le rôle des institutions de recherche et de vulgarisation qui ont une contribution prépondérante dans la mise en valeur du secteur irrigué, ainsi que le rôle des pouvoirs publics qui doivent intervenir pour garantir l'équité des règles de fonctionnement et le respect de la législation.

D'autre part, les filières agro alimentaires s'annoncent les vrais moteurs de l'intensification de l'agriculture irriguée, et il est important qu'elles soient repensées pour une meilleure intégration et valorisation de la production irriguée.

En guise de conclusion, les auteurs avancent que l'irrigation constitue l'un des moyens privilégiés du progrès de la production agricole dans les conditions de la Tunisie, mais elle pose parfois des problèmes spécifiques assez aigus. Elle suscite encore l'espoir pour garantir la couverture des besoins alimentaires futurs, mais l'inquiétude face aux questions de gestion durable de l'eau et de la pérennité des aménagements reste une réalité à prendre en compte. Ils proposent finalement la mise en œuvre d'un plan d'actions traitant des différents programmes et réformes à engager, ventilé sur cinq ans.

Pellissier J-P., Frayssignes J., Ahmed Z. Les territoires ruraux en méditerranée. Quelles politiques publiques pour accompagner les dynamiques de développement. Options Méditerranéennes, Série A. Montpellier : CIHEAM, 2015.

Ce document de 218 pages est le fruit d'un projet mené par le CIHEAM et son institut de Montpellier pour l'Agence Française de Développement, il a été publié en 2015 par le CIHEAM dans sa série A : Séminaires Méditerranéens, séminaire qui a eu lieu en décembre 2014 à l'IAM Montpellier.

Il rapporte les résultats de cette rencontre qui s'est illustrée par une approche participative de co-construction entre responsables institutionnels, professionnels agricoles, représentants de la société civile avec les chercheurs et les experts.

Le présent document débute par une vision renouvelée des dynamiques territoriales méditerranéennes et par en proposer une nouvelle lecture en plaçant les acteurs, les ressources et les territoires au cœur de la réflexion.

Il cite ensuite comment accompagner la structuration collective des acteurs du monde rural et clarifier les missions et les modes d'intervention de l'Etat.

Deux parties le composent :

La première partie comprend cinq chapitres:

Le chapitre 1 développe les démarches de gestion concertée des ressources en eau au niveau des territoires.

Le chapitre 2 est relatif au foncier, aux parcours et aux forêts : comment innover et décentraliser en soutenant le dialogue entre les acteurs régionaux et nationaux.

Le chapitre 3 porte sur les produits et filières de Méditerranée du point de vue identité, qualité et valeur ajoutée.

Le chapitre 4 aborde la question du financement agricole en faveur de l'agriculture familiale et des territoires défavorisés

Le chapitre 5 porte sur la vulgarisation et la formation ainsi que le positionnement de l'Etat face à l'émergence des organisations de producteurs.

Cette première partie s'achève par la question de savoir "Comment réaliser, créer, imaginer la conquête d'un nouvel espace de pouvoir."

La deuxième grande partie du document se rapporte au séminaire avec ses annexes.

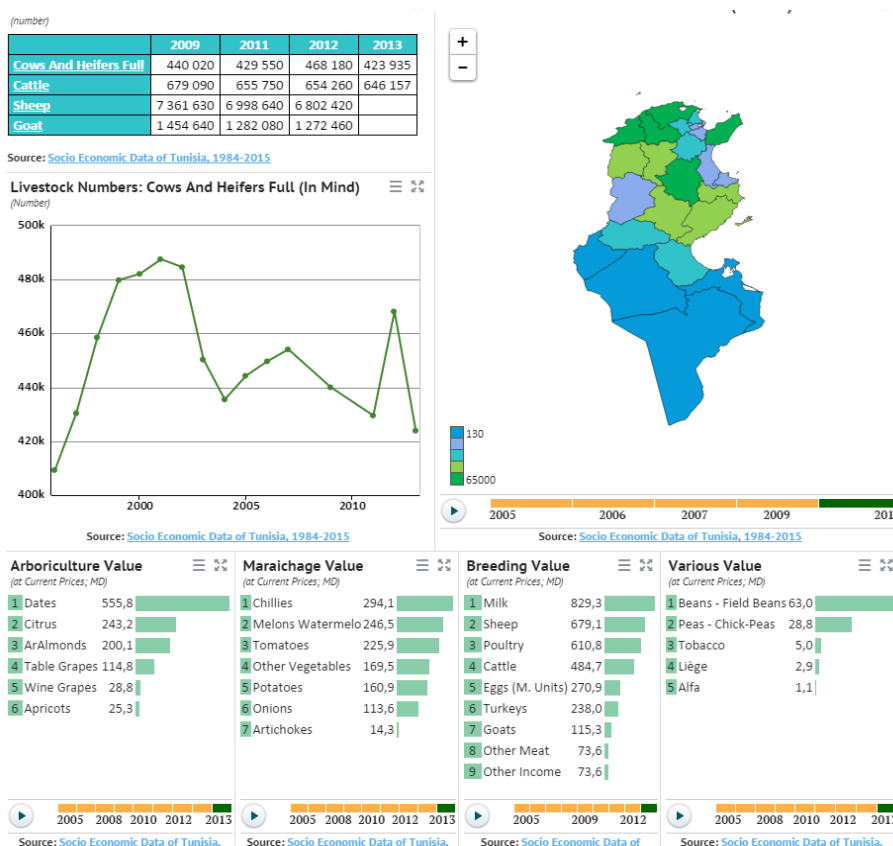
Une synthèse des débats et recommandations y sont développés avec une présentation des diverses interventions mettant en exergue certaines réflexions. Ainsi les territoires ruraux méditerranéens ne devraient pas être assimilés à des espaces marginalisés mais comme un théâtre de foisonnement d'initiatives et d'innovations aux formes multiples susceptibles de contribuer à un renouveau du secteur agricole, et plus largement à une dynamisation des économies nationales par la diversification des activités, la création d'emplois et la relocalisation des économies.

Pour conclure, les auteurs préconisent pour l'avenir, la prise en compte des besoins et aspirations des nouvelles générations ce qui « passera par la valorisation d'une agriculture en mutation, une agriculture 2.0 qui sait absorber les savoirs traditionnels, les innovations techniques et les évolutions sociétales notamment la féminisation de l'agriculture pour s'inscrire définitivement dans le futur ».

L'ONAGRI adhère au programme des plates-formes Open Data dans le cadre de l'initiative "Autoroutes de l'information"

Dans le cadre d'un nouveau programme lancé par la **Banque Africaine de développement** et dans sa première série de plates formes Open Data, un portail de données est en cours de construction à l'ONAGRI. Ce portail fait partie de l'initiative "Autoroutes de l'information", lancée dans le but d'améliorer la gestion et la diffusion des données. Ce portail est appelé à être enrichi par des bases de données diverses **notamment à l'échelle régionale (en collaboration avec les CRDA)** qui concernent l'agriculture, la pêche, l'économie ainsi que d'autres secteurs. Un tel effort est à même d'accroître l'accès à des données diversifiées et de qualité, utiles à la gestion et au suivi de résultats de développement. Grâce à cette plate-forme, les usagers peuvent accéder à un large éventail de données, recueillies à partir de diverses sources officielles, nationales

et internationales et disposer d'une panoplie d'indicateurs accessibles permettant de choisir la présentation des données sur carte, tableaux ou autrement. En plus de la visualisation de l'évolution chronologique sur un horizon temporel, cette plate-forme rend possible l'insertion de rubriques ou d'indicateurs ainsi que l'inscription de données en séries chronologiques ou relatives au commerce extérieur (imports/exports) ou de construction de tableaux de bord. L'objet est d'établir des liens sur les données, de faciliter l'échange, l'analyse et la diffusion des données. Cette initiative qui est en cours mérite d'être enrichie, améliorée et ouverte à plus d'accès pour une multitude d'usagers. Enfin, une initiative qui est de nature à révolutionner la gestion et la diffusion des données.



Les rendez-vous

Cette rubrique vous propose les dates des événements des prochains mois (congrès, colloques, séminaires, foires, etc.) en Tunisie et à l'étranger.

Date	Foire /salon	Lieu
03 avril – 07 avril 2016	ANIMAL VETEX Salon international des soins vétérinaires et de l'élevage	Brno / Rép. Tchèque
03 avril – 07 avril 2016	BIOMASS Salon professionnel des sources renouvelables d'énergie dans l'agriculture et l'industrie forestière	Brno / Rép. Tchèque
04 avril – 05 avril 2016	SDEC Salon international et conférences dédiés au développement durable en Egypte	Le Caire/ Égypte
10 avril – 13 avril 2016	SOL Salon de l'huile d'olive	Vérone / Italie
14 avril – 16 avril 2016	ELEOTECHNIA Salon méditerranéen de l'olive et de l'huile d'olive	Londres / Royaume-Uni
19 avril – 21 avril 2016	WORLD FOOD WARSAW Salon international de l'agroalimentaire	Varsovie/ Pologne
26 avril – 28 avril 2016	MEDFEL Salon international d'affaires de la filière Fruits & Légumes de l'Euro méditerranée	Perpignan / France
11 mai – 15 mai 2016	SMA MEDFOOD Salon méditerranéen de l'agriculture et des industries alimentaires	Sfax / Tunisie
13 mai – 16 mai 2016	VOTRE NATURE LYON Salon de l'agriculture biologique et des produits au naturel	Lyon / France
24 mai – 26 mai 2016	PAMED Salon méditerranéen de la production animale et des produits agricoles à l'export	Hammamet / Tunisie
24 juin – 25 juin 2016	NRM Salon international du bétail laitier	Zwolle / Pays-Bas